

Une vision sur l'avenir des structures d'accueil pour enfants

Tendances sociales et options stratégiques

Rapport du TOEKOMSTGROEP KINDEROPVANG ("Groupe de travail sur l'Avenir des Structures d'Accueil pour Enfants") commandité par Mieke Vogels, Ministre Flamand du Bien-être, de la Santé, de l'Égalité des Chances et de la Coopération au Développement.

Une vision sur l'avenir des structures d'accueil pour enfants

Table des matières	1
Introduction	2
2. Le processus	5
2.1. Composition du Toekomstgroep	5
3. Le résultat	8
3.1. Tendances et scénarios	11
3.2. Une vision sur l'avenir des structures d'accueil pour enfants	15

Introduction

1950

Les personnes sur le point de devenir grands-parents en 2003 se souviennent généralement d'une enfance insouciante. Il y avait toujours une maman à la maison pour s'occuper d'une famille légèrement plus nombreuse que ce à quoi nous sommes aujourd'hui habitués. Pour ces mères, accueillir autour d'une table les enfants du quartier ou de la famille ne posait généralement pas de problème. Les plus grands s'occupaient aussi des plus petits. Les structures d'accueil étaient alors moins indispensables: il existait presque toujours un réseau d'accueil informel composé de grands-parents, de membres de la famille, d'amis, de voisins,...

L'espace de jeu extérieur était constitué par la rue et l'air libre. Dans les années '40 et '50, les structures d'accueil constituaient plutôt une exception. A l'origine et après la seconde guerre mondiale, les gardes d'enfants avaient plutôt une connotation "oeuvre de bienfaisance": il s'agissait d'empêcher les enfants de finir à la rue et d'améliorer leur santé grâce à une alimentation correcte.

1975

A cette époque, ces mêmes futurs grands-parents de 2003 pouvaient déjà faire plus souvent appel à des structures d'accueil. Dans les années '70, les mères d'accueil ont commencé à se forger une petite place dans le paysage des systèmes de garde, de même qu'à obtenir une rémunération fixe. Jusqu'à cette époque, les systèmes de garde d'enfants adoptaient une approche fortement médico-hygiénique. Petit à petit, le système a commencé à muter et à privilégier une certaine qualité pédagogique. A cette époque, nos futurs grands-parents étaient déjà bien contents lorsqu'ils parvenaient à trouver une structure d'accueil pour leurs propres enfants. On notait déjà un nombre plus important de grands-parents encore au travail et ceux-ci se sont avérés, au fil des ans, de moins en moins disponibles pour s'occuper de leurs propres petits-enfants. Le ménage à revenu unique a évolué vers le modèle du ménage à double revenu. Si l'on tient en outre compte des modèles de vie eux aussi en pleine évolution, on comprend mieux pourquoi le besoin de structures d'accueil s'est de plus en plus fait sentir.

A l'époque, on ne se demandait pas encore si les garderies étaient une bonne chose ou non. On acceptait l'offre telle qu'elle existait. Les pédagogues, les psychologues et les responsables politiques avaient cependant déjà une petite idée de ce que deviendrait notre système moderne de structures d'accueil.

2003

Lorsque, dans quelques mois, nos futurs grands-parents pourront effectivement choyer leur premier petit-enfant, le paysage des structures d'accueil de nos petits aura une nouvelle fois bien changé. Les parents d'accueil bénéficient d'un vrai statut social. Une étude scientifique a attiré l'attention sur un certain nombre de risques ou de conséquences éventuelles des systèmes de garde pour le développement de l'enfant. Les parents d'aujourd'hui attendent un système de garde taillé sur mesure.

Pour eux, la qualité va de soi. Ils attendent des autorités un nombre suffisant de places et une garantie de qualité, mais aussi une large prise en charge des coûts. Et pourtant, qualité et sécurité restent encore trop souvent aléatoires. Par-ci, par-là, on note la présence dans une garderie d'un enfant qui aurait bien besoin de soins spécifiques. Le fait de concevoir les structures d'accueil en termes de vraie diversité a certes fait son chemin mais il lui en reste encore pas mal à parcourir.

Entre-temps, les droits de l'enfant ont trouvé une vraie place dans le cadre de nos structures d'accueil. On entend néanmoins ici et là une petite voix timide chuchoter que le respect des droits de l'enfant n'implique pas nécessairement une absence de structure. Les parents doivent eux aussi s'impliquer dans l'accueil. Par ailleurs, les enfants sont de plus en plus souvent accueillis en fonction de leur situation familiale. Cela fait bien longtemps que les structures d'accueil ne sont plus considérées comme un élément isolé et que l'on estime qu'il doit faire partie intégrante de la vie d'un quartier ou de la société locale. Et pourtant, tout

le monde n'a pas besoin d'un système de garde pour ses enfants. De nombreux parents choisissent de profiter d'un crédit-temps ou de travailler à temps partiel lorsque leurs enfants sont encore petits. Un noyau dur de grands-parents reste en outre disposé à consacrer une partie plus ou moins importante de leur temps libre à l'accueil de leurs petits-enfants.

2023

A quoi ressembleront nos structures d'accueil en 2023, lorsque les arrière-petits-enfants de nos grands-parents feront leurs premières dents? Pourquoi ne pas rêver? Cet arrière-petit-enfant devra passer beaucoup moins de temps à la garderie. Les parents et les grands-parents libéreront ou bénéficieront en effet de plus de temps pour leurs petits enfants.

Ces petits enfants auront également d'autres besoins. Les structures d'accueil resteront donc indispensables, mais la mobilité posera problème. Un réseau plus vaste et des formes de collaboration auront vu le jour, afin de concilier un certain nombre de réalités de notre vie quotidienne: logement, travail, scolarisation, loisirs, dispositifs médicaux et de bien-être tels que prise en charge des personnes âgées, des personnes malades,... Tous ces systèmes s'imbriquent davantage les uns dans les autres et contribuent à ce que les familles parviennent à mieux supporter leurs tâches familiales et à mieux combiner famille et travail. Grâce à ce réseau, l'accueil des enfants peut vraiment être adapté aux besoins parfois très variables des familles. On dénombre par ailleurs moins d'enfants et même d'un point de vue économique ou commercial, il devient plus facilement envisageable de travailler dans le cadre d'entités plus grandes, sans pour autant perdre de vue la nécessité d'une approche à petite échelle.

Les structures d'accueil sont devenues un élément de base parfaitement accepté privilégiant la qualité et la sécurité. Les enfants y vivent en toute sécurité et ont toutes les chances de s'épanouir là où ils naissent et grandissent.

Par contre, en cas de problème, les parents font de plus en plus souvent appel aux tribunaux. L'accueil des enfants se caractérise par une diversité très marquée, devient très accessible et les parents peuvent y trouver davantage que la simple garde de leurs enfants. Les structures d'accueil permettent aux gens de se rencontrer et d'établir des contacts dans le nouveau quartier où ils se sont installés. Ils viennent même de plus en plus souvent de l'étranger et ne connaissent pas encore bien la langue du pays.

Les familles qui en éprouvent le besoin peuvent être guidées de façon plus étroite à travers l'ensemble du réseau. Les enfants sont acceptés tels qu'ils sont, mais sont aussi véritablement "choyés et couvés". Ils peuvent rester eux-mêmes et évoluer à leur rythme.

Ils ne sont pas préparés de façon précise à l'école, même si cette douce période d'accueil préscolaire présente des liens nettement plus étroits avec les premières expériences de l'école maternelle. Et lorsque les enfants ne peuvent pas rentrer directement chez eux après l'école, ils sont accompagnés dans leurs loisirs et on leur propose éventuellement toute une série de nouvelles opportunités. Nous pensons par exemple au sport, aux activités artistiques, de façon individuelle ou en groupe ou encore à la lecture.

Les plus jeunes enfants s'y sentent tellement bien que leur maman ou leur papa vient de temps à autre donner un petit coup de main. Les enfants plus âgés, les préadolescents, préfèrent par contre ne plus être bridés par leurs parents dans le cadre de leurs activités, leur espièglerie n'a parfois pas de bornes.

Il s'agit d'un rêve correspondant à ce que vivront peut-être les futurs grands-parents: nous ne savons en effet pas quelles évolutions connaîtra notre société. Nos grands-parents observent en tout cas avec curiosité la vision proposée par le Toekomstgroep qui, en sa qualité de groupe de réflexion chargé par le Ministre Flamand du Bien-être, Mieke Vogels, tente de prédire quel sera l'avenir des structures d'accueil pour enfants.

La vision et les recommandations du Toekomstgroep sembleront peut-être incomplètes aux yeux de nos grands-parents et ceux-ci ne seront peut-être pas d'accord avec tout ce qu'il propose. Ce n'est d'ailleurs pas le but, puisqu'il ne s'agit que d'une vision bien particulière de l'avenir. Ce qui figure dans le rapport est ce qui est ressorti spontanément. Les membres du Toekomstgroep proviennent de milieux très divers mais sont pourtant parvenus à construire en peu de temps une voie rapide menant de leur domaine bien spécifique de travail au monde des structures d'accueil pour enfants.

Nos grands-parents grisonnants font partie d'un groupe de plus en plus important et ils disposent en outre de plus de temps libre, surtout lorsqu'il s'agit de construire une vie insouciant à leurs enfants et encore plus de s'occuper sans contrainte de leurs petits-enfants. Ils espèrent que le travail, la vision et les recommandations du Toekomstgroep contribueront à réaliser leurs rêves en matière de structures d'accueil et que cet accueil ne restera pas un simple voeu pieux pour toutes les personnes qui en ont besoin.

2. Le processus

2.1. La composition du Toekomstgroep

Les membres

Ann Demeulemeester est licenciée et agrégée en sciences pédagogiques. Après avoir travaillé pendant quelques années en tant que collaboratrice scientifique à l'HIVA, elle a commencé sa carrière au sein du mouvement chrétien des travailleurs au sein de l'ACW (NdT: équivalent flamand de la CSC) de Courtrai. Peu de temps après, elle est passée au service d'étude de l'ACW où elle a été nommée conseillère pour l'enseignement, la politique scientifique, la famille et le travail. Depuis 1998, elle fait partie du personnel ACW en qualité de responsable des études et du développement. Elle est devenue secrétaire générale en 2002. C'est dans le cadre de cette fonction qu'elle a été chargée de la coordination interne (vision, opinions, programme) et de l'administration générale de l'ACW.

Luk De Smet est directeur général du Gezinsbond (Ligue des Familles). Il possède des diplômes de licencié en droit (KUL 1973) et de licencié en criminologie (KUL 1975).

Thérèse Jacobs est sociologue. Depuis 1999, elle est directrice générale du Centre des Etudes de la Population et de la Famille. Elle enseigne en outre la "Sociologie de la carrière" à l'Université d'Anvers. Son domaine de recherche est celui de la sociologie familiale, de la gérontologie, de la démographie, de la sociologie du bien-être et de la sociologie de la carrière. Elle a été présidente de la formation complémentaire "Etudes Féminines" et co-promotrice du Panel d'Etude des Ménages Belges.

Gaby Jennes est directrice de l'Institut Supérieur des Sciences Familiales et présidente du centre local de concertation pour l'accueil parascolaire d'Anvers.

Jan Peeters est licencié en sciences psychologiques et pédagogiques. Depuis 1979, il est rattaché à l'Université de Gand dans le cadre de plusieurs projets et d'études actives ayant pour but d'améliorer la qualité des structures d'accueil pour enfants. Depuis 1989, il est coordinateur du Centre de Formation pour l'Accompagnement du Jeune Enfant, un groupe d'étude créé au sein du Groupe d'Agogie Sociale (étude du système socio-éducatif) de l'Université de Gand. Ce centre de ressources prépare du matériel de formation destiné aux structures d'accueil et s'est fixé pour objectif d'élaborer des projets pédagogiques novateurs. Il est rédacteur en chef de KIDDO, un périodique pédagogique destiné aux structures d'accueil, et rédacteur de l'édition néerlandophone du périodique européen "Children in Europe".

Il participe activement à de nombreux réseaux et organismes européens axés sur le Early Childhood Education and Care. Il a fondé le DECET (Diversity in Early Childhood Education and Training), un réseau européen qui s'occupe de "diversité" au sein des structures d'accueil pour jeunes enfants.

Koen Raes, en sa qualité de professeur de philosophie du droit juridique et d'éthique appliquée, est rattaché au groupe d'étude IN REM (Institut pour le Droit, l'Ethique et la Société) au sein de la Faculté de Droit de l'Université de Gand.

Il y enseigne notamment la Philosophie et l'Ethique de l'Assistance, la Sociologie Morale et l'Ethique Globale. Il est également impliqué dans le projet d'étude interuniversitaire baptisé 'The Loyalties of Knowledge' qui étudie les responsabilités sociales des experts scientifiques.

Jan Van Gils est docteur en sciences pédagogiques et directeur du Centre d'Etudes Enfance et Société. Il a notamment publié les ouvrages suivants:

- *Duel of duet, een toekomst voor kinderpacticatie*, Mechelen 2001, Bakermat.
- *Kinderen filosoferen over de stad. Een belevingsonderzoek op basis van filosofische gesprekken van Brusselse kinderen van 10 à 12 jaar*, Meise 2000, Kind en Samenleving.
- *Une pédagogie fondée sur le respect de l'enfant et le dialogue: la contribution de la résilience*, dans: *La résilience: le réalisme de l'espérance*. Paris 2001, Ed. ERES.

Mieke Van Haegendoren est professeur titulaire à l'Université du Limbourg et directrice de l'Institut d'Etudes SEIN. C'est sous sa direction qu'ont été publiées un certain nombre d'études directement liées à la problématique et aux besoins de l'accueil parascolaire à Malines, Anvers, Gand ainsi qu'à la nécessité de créer de nouvelles formes d'accueil au Limbourg. Elle est en outre co-promotrice du Point de Soutien pour une Politique de l'Egalité des Chances, un consortium créé entre les Universités d'Anvers et du Limbourg.

Veerle Vermeulen est licenciée en droit et a également étudié le Management et la Politique du Bien-être et des Soins de Santé. Jusqu'à la mi-2002, elle a occupé la fonction de conseillère au service d'études du Vlaams Economisch Verbond (marché du travail, bien-être, soins de santé). Depuis la mi-2002, elle est conseillère en stakeholdersmanagement et human resources manager adjointe à la VEV.

Coordinateur et facilitateur du projet

Marc Vanschoenwinkel a étudié la psychologie clinique à l'Université Libre de Bruxelles. Il possède une expérience de 16 ans en tant que consultant indépendant dans le domaine des "assessment & development centers", du coaching individuel, de la formation et de la gestion des compétences dans des secteurs aussi divers que les autorités publiques, l'industrie et les services financiers. Dans le cadre d'un partenariat avec Twynstra Gudde Management Consultant Pays-Bas, il a acquis de l'expérience en tant que conseiller en talents humains dans le cadre des processus de changement de grande envergure. Il est aujourd'hui partenaire consultant chez Teasing Consult, là encore dans le cadre d'une alliance stratégique avec Twynstra Gudde.

Compte rendu, rapport et accompagnement à partir de Kind & Gezin

Patrick Bedert, chargé de mission

Jan Peeters, coordinateur du Centre de Formation pour l'Accompagnement du Jeune Enfant

Anne Vanden Berge, responsable du département des Services Généraux

Katrien Verhegge, responsable du département du Soutien Familial Préventif

Katrien Vermeersch, administratrice clients & information au sein des structures d'accueil pour enfants

Will Verniest, responsable du département des Structures d'accueil pour enfants

Les membres du Toekomstgroep ont participé à ce groupe en tant qu'individus et non en leur qualité de représentant d'une organisation, d'une institution ou d'une tendance particulière.

Le présent rapport doit par conséquent être considéré comme le rapport du Toekomstgroep, et non pas comme une compilation des différentes visions de chaque membre distinct de ce groupe.

Chaque membre se réserve par conséquent le droit de défendre son point de vue personnel en ce qui concerne les différents éléments du présent rapport.

L'accueil des enfants touche un nombre important de facettes de notre vie. Son approche sous divers angles a par conséquent permis de proposer une vision riche et variée.

Ce rapport doit tout son intérêt à la diversité du groupe et au processus même de travail en groupe. Il s'agit d'une base permettant de continuer le travail.

C'est pourquoi nous remercions ici tous les membres et le coordinateur du Toekomstgroep.

3. Le résultat

3.1 Tendances et scénarios

Les tendances sociales considérées comme certaines par le Toekomstgroep

De profondes évolutions technologiques et scientifiques

Il semble évident que nous sommes à l'aube de profonds changements technologiques et que, via Internet, d'autres formes de communication deviennent envisageables. Cela entraîne certaines conséquences à divers niveaux.

L'accroissement des connaissances scientifiques et le progrès technologique engendrent doutes et incertitudes. Les êtres humains se demandent ce qui les attend en matière de technologies de la communication et de l'information ou encore de techniques médicales. On constate l'apparition d'un certain dualisme entre ceux qui ont accès à l'information et à la communication d'une part et ceux qui n'y ont pas accès, ou beaucoup moins, d'autre part. Le développement des connaissances scientifiques présente aussi un côté négatif soulevant parfois des questions d'ordre éthique: risques pour l'écologie, la langue et la culture, le corps et l'esprit, l'intégrité et la vie privée, ou encore la conscience de la réalité. Confrontés à ces incertitudes et à ces menaces, parents et enfants vont avoir besoin de plus de soutien, aussi bien sur le plan de l'accueil des enfants qu'en dehors de celui-ci. Les conséquences de cette évolution vont également se faire sentir au niveau de la future répartition de notre vie entre études, travail et repos.

DES ATTENTES ACCRUES EN MATIERE DE QUALITE DE VIE — UN DEVELOPPEMENT DURABLE

S'il est certain que l'aspiration au développement durable va déterminer notre pensée, on ne sait absolument pas encore quelle forme concrète cela va prendre. Le fait de combiner croissance durable et une forme de production et de consommation écologique et éthique va constituer un véritable défi. Les êtres humains prennent de plus en plus conscience du fait qu'il existe un lien entre leur vie quotidienne et leur modèle de consommation d'une part et l'économie mondiale considérée dans son ensemble et caractérisée par des inégalités d'autre part.

Le développement durable constitue un élément fondamental permettant d'accéder à une meilleure qualité de vie. Et cette qualité est remise en cause par l'insécurité, le sentiment d'insécurité et les incertitudes. L'insécurité et l'incertitude sont à la fois l'origine et la conséquence d'une problématique urbaine plus générale qui va obliger les autorités publiques et les acteurs de terrain à lancer une espèce de plan Marshall. Et comme l'insécurité, l'incertitude et la problématique urbaine altèrent notre qualité de vie, il devient primordial pour les autorités publiques et les acteurs de terrain de proposer une réponse efficace. Si l'incertitude gagne du terrain, la démocratie va se gripper, la qualité de vie régresser, la vie de quartier se détériorer et la tolérance et la confiance s'effiloche. Il faut donc trouver un antidote à ces deux fléaux que constituent l'isolement et l'aviissement. Ceux-ci pourront être vaincus en agrémentant la ville de projets adéquats en matière de logement, de fonctionnement du quartier, de fonctionnement socioculturel, d'intégration, de mobilité et de sécurité.

LA MIGRATION

On constate une scission, aussi bien au niveau européen que sur le plan mondial, et celle-ci sera encore accentuée par le tout prochain élargissement de l'Union Européenne. Dans les prochaines décennies, le pourcentage d'enfants allochtones sera plus important que celui d'enfants autochtones. La globalisation de l'économie et - de façon plus générale - de la vie en société va continuer à s'accroître et les sentiments et expressions xénophobes correspondants ne vont probablement pas disparaître de sitôt. Ce qui apparaît moins évident à l'heure actuelle, c'est de savoir où cette globalisation va nous mener et quelle sera l'intensité de cette xénophobie. On ne sait pas comment les autochtones et les allochtones

vont réagir à cette xénophobie et jusqu'où iront la confrontation et l'acceptation. Il est par contre plus facile de prédire que la composition de plus en plus multiculturelle de la population aura des conséquences sur la façon dont la vie en société sera organisée – plus précisément en fonction d'une approche et d'une orientation axées sur le client. Les répercussions de l'élargissement de l'UE sur notre société sont également prévisibles: on va de toutes façons assister à une redistribution des richesses, cette tendance étant d'ailleurs déjà en train de se profiler à l'horizon. Il s'agit de l'un des aspects du développement durable dont il convient de tenir compte dès à présent dans le cadre du prochain élargissement de l'Union Européenne.

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La science démographique permet de se faire une image assez fidèle des développements que l'on enregistrera dans les prochaines décennies.

La diminution du nombre d'enfants et le vieillissement de la population constituent des tendances indéniables et qui auront des conséquences importantes sur la vie en société et la position occupée par l'enfant au sein de cette société. S'il est d'ores et déjà possible de prévoir certaines de ces conséquences, d'autres restent par contre incertaines. Il convient en outre de considérer ces tendances dans une perspective internationale.

L'évolution vers la diminution du nombre d'enfants se traduit par le slogan "le pays se vide." Deux évolutions vont se renforcer mutuellement: la chute de la fécondité physique et celle des naissances. Si le faible taux de naissance actuel perdure, on peut prévoir avec certitude qu'il y aura encore moins de naissances d'ici 25 ans et ce, même si d'ici là, la fécondité devait à nouveau augmenter. La raison en est que d'ici un quart de siècle, la quantité de femmes fécondes sera de toutes façons moins importante qu'aujourd'hui. Les enfants ne sont plus vraiment populaires. On note davantage de ménages à un seul enfant et certains d'entre eux choisiront délibérément de ne pas avoir d'enfant. D'autres opteront peut-être pour deux enfants ou davantage. Pour la première fois de l'histoire, les enfants (les moins de 18 ans) sont minoritaires, aussi bien au niveau social qu'au sein de la famille. L'allongement de la durée de vie et l'envie moindre de procréer vont entraîner une évolution aux conséquences profondes: les enfants vont devenir un bien plus rare, plus précieux, plus clairsemé; les enfants vont devenir les "rois" et les attentes que l'on aura vis-à-vis d'eux vont encore augmenter. Les parents souhaitent investir davantage dans leurs enfants et ont par conséquent des attentes accrues vis-à-vis de ceux qui s'en occupent. Toutes ces attentes font aussi que le stress augmente chez les enfants.

Parallèlement à cette diminution du nombre d'enfants, on constate également un vieillissement de la société. Les personnes âgées seront plus nombreuses et cela va entraîner des changements de normes et de valeurs. De plus en plus d'hommes âgés vivent avec des jeunes femmes et les parents ont des enfants de plus en plus tard. Ces parents pourront-ils encore s'occuper de leurs enfants alors qu'ils auront eux-mêmes peut-être besoin que l'on s'occupe d'eux? Le fait que des parents de 60 ans aient des enfants de 20 ans représente une évolution totalement nouvelle de notre histoire et celle-ci va probablement entraîner de grands changements de société. Le vieillissement engendre aussi une augmentation des dépenses de santé. On note une pression budgétaire due aux besoins croissants de prise en charge des vieux et des enfants. Il faut donc trouver un nouveau mécanisme de financement de la sécurité sociale car le système actuel, dont les moyens disponibles proviennent d'un nombre décroissant de personnes actives, ne sera plus longtemps tenable. Il va donc falloir faire des choix.

L'un de ces choix consiste à dire qu'à l'avenir, tout le monde va devoir travailler plus longtemps, non seulement en raison de cet élagage mais aussi parce qu'il faudra disposer de deux revenus pour faire face à des loisirs coûteux. A l'avenir, le soin des enfants pourrait bien se transformer en soin aux personnes âgées, une évolution qui pourrait avoir un impact important sur les perspectives d'avenir des jeunes. Lors de la Conférence de Madrid, cet impact a d'ailleurs été reconnu en tant que tel, même dans les pays en voie de développement. Il est important que nous proposons à nos enfants la perspective de vieux jours agréables. Lorsqu'on laisse les personnes âgées dépérir, on enlève aux enfants toute motivation de vouloir devenir vieux dans une société grisonnante.

Certains signes laissent actuellement penser que le rôle des grands-parents va à nouveau prendre de l'importance dans l'éducation des petits-enfants. Un grand-parent qui a une longue carrière professionnelle derrière lui se montrera moins réticent à s'occuper de ses petits-enfants. Et ceux qui participent encore activement au processus du travail vont eux aussi jouer un rôle important auprès de

leurs petits-enfants – même si l'on ne sait pas encore très bien quelle forme cela prendra. Cela ne signifie pas que les grands-parents seront entièrement à la disposition de leurs petits-enfants mais plus probablement qu'ils se sentiront davantage impliqués qu'à l'heure actuelle. On prévoit donc un renversement de la tendance actuelle qui veut que les grands-parents ne se sentent plus trop concernés par l'éducation de leurs petits-enfants. On se battra peut-être davantage pour les petits-enfants dans un monde où il y aura plein de grands-parents et peu d'enfants?

Commercialisation et 'marchandisation'

On constate actuellement une tendance qui fait en sorte que les autorités se retirent quelque peu de leur domaine initial et confient les activités d'utilité publique à des entreprises du secteur privé: mobilité, soins, énergie, eau, communication.

Qui dit entrée du secteur privé dit aussi concurrence, et donc libéralisation et "marchandisation." Cela se constate au niveau de la société considérée dans son ensemble, dans l'économie et même dans des secteurs "doux" tels que l'enseignement, la culture, la santé et les soins – avec tout ce que cela implique en termes d'accessibilité et de qualité. On voit d'ores et déjà apparaître de nouveaux marchés dans des domaines pour lesquels existaient jusqu'à présent des services de nature communautaire, par exemple les transports et la mobilité: les autorités se désengagent et ce sont des entreprises privées qui reprennent certaines de leurs tâches. On constate aussi une certaine tension entre libéralisation et services publics et - dans la mesure où il existe un lien entre globalisation et libéralisation - cette tension risque elle aussi d'aboutir à un recul de la démocratie. La libéralisation crée en outre une scission entre le nord et le sud, de même qu'entre les privilégiés et les exclus.

Il s'avère d'ores et déjà possible de prévoir certaines des conséquences résultant de cette tendance. Les soins vont être individualisés, en raison du financement personnalisé et des soins prodigués à la carte. Les relations humaines sont désormais sujettes à la concurrence, à la surenchère, à la marchandisation. On constate une pression de plus en plus forte pour que les soins soient assurés par un réseau social, ce qui s'avère surtout problématique pour les réseaux les plus faibles. Jusqu'où nous mènera l'évolution du "pay for care", par exemple dans le domaine du salaire minimum et de l'assurance maladie? Il est probable que certaines fonctions de soins seront assurées par des personnes s'imposant difficilement sur le marché classique du travail, ce qui exigera que l'on porte une attention accrue aux questions liées au contrôle de la qualité.

Dans ce contexte, de nombreux ménages rencontrent certaines difficultés pour combiner travail et famille, tâches quotidiennes, engagement social ou encore temps libre. Les mesures visant à mieux intégrer ces activités, par exemple grâce à du crédit-temps ou à une interruption anticipée de la carrière professionnelle, restent insuffisantes. Ces difficultés entraînent un besoin de services de soutien des familles, par exemple des structures d'accueil, des soins à domicile et des aides ménagères – mais c'est précisément là que l'on constate la commercialisation et la marchandisation les plus insidieuses. Cette commercialisation a également pour effet d'augmenter la pression sur les soins de santé structurels et l'assurance maladie, dont nous voulons garantir à la fois l'accessibilité et le caractère abordable. On ne sait pas encore très bien ce qu'il adviendra à l'avenir du financement et de l'organisation des soins de santé et des dispositifs de bien-être, mais ce qui est certain, c'est que l'on insistera de façon générale davantage sur la prévention en matière de santé.

Compte tenu de la commercialisation d'un nombre aussi important d'aspects de notre société, on note aussi un appel au renforcement de la démocratie. Les politiciens ont beau proclamer la primauté de la politique, en réalité, un nombre sans cesse plus important d'aspects essentiels échappent à leur pouvoir, en raison de l'impact de l'économie, des sciences et des médias. Les services publics subissent eux aussi de profonds changements en raison des privatisations, des prestations de services électroniques ou encore de certaines modernisations. Ce dernier point se traduit notamment par des restructurations, un débat axé sur les tâches-clés, par des principes de management, par l'autonomisation de certaines activités ou de certains départements. En définitive, l'aune à laquelle l'on peut mesurer ces changements est celle des services prestés en faveur du citoyen individuel et majeur. Nous rêvons certes d'un "idéal

démocratique” mais cet idéal peut parfois sembler bien éloigné en raison de l'évolution qui va plutôt dans le sens d'une spécialisation ou d'une "juridification" de la société. A l'avenir, celle-ci devra davantage valoriser l'apport des bénévoles et la qualité des compétences acquises par l'expérience et l'engagement.

Des relations qui changent au sein des ménages et des familles

Les modèles familiaux se diversifient de plus en plus. Il existe des ménages monoparentaux; des ménages instables et des ménages à stabilité renouvelée; de nouveaux rapports et de nouvelles formes de relations voient ainsi le jour.

Les conséquences de cette diversité sont tout aussi nombreuses et variées. La précarité augmente en raison du nombre de ménages monoparentaux et de l'effritement des familles. Les relations entre les enfants et avec les enfants deviennent plus complexes. Les relations qu'entretiennent les enfants deviennent elles aussi plus compliquées parce que leurs propres parents nouent eux aussi successivement plusieurs relations avec leurs propres soeurs et frères, leurs demi-soeurs ou demi-frères, les enfants de leur belle-mère ou de leur beau-père. Dans ce véritable écheveau, le seul véritable lien qui subsiste est celui reliant la mère à l'enfant. La solidarité intergénérationnelle passe par les femmes: il existe au sein de cette relation un sens du devoir (modèle caribéen). Mais il existe aussi une tendance faisant en sorte que les pères s'y opposent.

Quelle que soit la diversité des formes de ménages et celle des relations au sein de la famille, un enfant ressent encore et toujours le même besoin de socialisation et celui-ci interfère par définition avec les relations du ménage et de la famille.

L'évolution vers des ménages plus petits a également d'importantes conséquences sur les relations au sein des ménages et des familles.

Les tâches vont être de moins en moins souvent assurées par le ménage et de plus en plus souvent par des professionnels. On fera moins souvent appel à la famille, ce qui va encore relâcher davantage le tissu social. Et pourtant, le rôle joué par les grands-parents pourrait bien regagner du terrain. Les grands-parents ayant eux-mêmes une carrière professionnelle derrière eux rechigneront moins à assumer les tâches liées aux petits-enfants. Cela ne signifie pas pour autant que les grands-parents vont être entièrement à la disposition de leurs petits-enfants, mais bien qu'ils s'en occuperont davantage que ce que la situation actuelle pourrait laisser croire. On assiste à un renversement de la tendance actuelle où les grands-parents se désintéressent de l'éducation de leurs petits-enfants. A l'avenir, on s'occupera des enfants pendant toute une vie.

Les personnes toujours actives joueront elles aussi un rôle dans la vie de leurs petits-enfants. La situation des grands-parents va pourtant elle aussi devenir plus complexe: eux aussi vont divorcer et se remarier, ce qui fait qu'il y aura plus de grands-parents pour moins d'enfants. On peut ici faire référence aux "situations à la japonaise" où les grands-parents "se battent" parfois pour pouvoir s'occuper de leurs petits-enfants.

La dualisation de la vie en société

La société du futur se caractérise par la dualité et ce, de plusieurs points de vue.

Cela est vrai au niveau financier, à celui des connaissances, du logement, sur le plan du travail ainsi que celui de l'accès à de nouvelles formes d'informatique et de communication. Cette dualité s'exprime également dans le fait de choisir d'avoir ou non des enfants. Tout cela entraîne deux types de vie extrêmement différents et débouche finalement sur un conflit social: le groupe sans enfant va-t-il vouloir contribuer à l'entretien du groupe avec enfants? Pour le Toekomstgroep, il ne fait aucun doute que cette société complexe et dualiste va se perpétuer. Dans la société de demain aussi, il y aura des faibles et des pauvres. La question consiste plutôt à se demander comment cette dualisation va se poursuivre, quelle forme elle va prendre. Notre société va-t-elle évoluer vers la constitution de ghettos? Il est en tous cas déjà certain que la problématique urbaine va devenir de plus en plus pressante, que l'on va vers plus de précarité en raison de l'internationalisation et de la globalisation de l'économie et que la vie va être de plus en plus fragmentée – en particulier pour les personnes les moins diplômées.

Outre cette dualité financière, on voit également apparaître une dualité sociale au niveau des connaissances: une opposition entre ceux qui disposent des moyens d'engranger des connaissances et ceux qui n'en disposent pas. Les chances restent très inégalement réparties entre les être humains et elles sont très aisément prévisibles en fonction de l'origine et surtout du niveau de scolarité des parents. On peut même affirmer que le rôle joué par l'enseignement dans l'apparition des inégalités sociales va encore prendre de l'ampleur, en raison de ce que l'on appelle le fossé des connaissances entre les personnes ayant bénéficié d'un enseignement supérieur et les autres. C'est pourquoi l'abolition des inégalités dans l'enseignement constitue l'un des principaux défis en termes de lutte contre l'exclusion et la misère. La suppression de ce fossé des connaissances constitue l'un des principaux défis des années à venir. Si l'importance de la scolarisation augmente, le fait de continuer à apprendre pendant toute sa vie ne fera que creuser le fossé entre les personnes fortement diplômées et les autres. Les chances d'apprendre pendant toute sa vie sont d'ailleurs elles aussi très inégalement réparties. Il faut de toute urgence prévoir des possibilités d'apprentissage pour tous, tout en levant les inhibitions de ceux qui ont vécu des expériences peu gratifiantes dans le cadre de l'enseignement et de la formation.

Tout aussi réelle que la dualité financière et celle constatée sur le plan des connaissances, il existe également un fossé numérique entre les êtres humains, ce fossé résultant des inégalités d'accès aux technologies de l'information et de la communication. Les enfants et les jeunes scolarisés ne disposent pas tous de moyens identiques en ce qui concerne les ordinateurs personnels ou l'accès à Internet. Il en va de même des travailleurs qui ne bénéficient pas tous des mêmes possibilités sur leur lieu de travail ou encore pour les femmes, les seniors et les habitants de l'hémisphère sud. On constate l'apparition de nouvelles inégalités dues au fait que les services prestés par les autorités publiques le sont avant tout par voie électronique. La télévente engendre elle aussi de nouveaux risques pour les consommateurs peu expérimentés.

La situation en matière de logement crée elle aussi une société dualiste. Pour un groupe sans cesse plus important d'êtres humains, le simple fait de se loger coûte de plus en plus cher et il devient pratiquement impossible d'acquérir sa propre habitation. Rendre l'habitat accessible à tous et proposer de la qualité à tous devient donc un véritable défi. Les habitants ne sont par ailleurs pratiquement pas impliqués dans la politique des logements sociaux. Et pourtant, une telle implication devrait constituer un instrument d'information essentiel quant aux besoins réels – ce qui constitue tout de même une condition importante d'amélioration du service presté. Les gens souhaitent vivre le plus longtemps possible dans leur propre environnement. Il faut donc proposer une nouvelle vision globale en matière d'habitat adapté et "à vie".

L'état de bien-être actif dépend de ceux qui travaillent. Ceux qui ne travaillent pas n'existent pas – mais que deviennent dans ce cas toutes ces personnes? Outre le droit à un "travail sur mesure", il est tout aussi important de garantir un revenu de remplacement suffisamment élevé et garant de bien-être.

L'absence de coordination européenne en matière de soins de santé et de retraites risque, à terme, de mettre en péril l'existence même des systèmes nationaux basés sur la solidarité.

L'ambivalence croissante constitue une tendance sociale générale. On trouve des partisans et des adversaires de tout, ce qui ne fait qu'augmenter la teneur conflictuelle de la société. Certains considèrent par exemple les tâches quotidiennes comme quelque chose de très positif alors que d'autres les voient plutôt comme une charge. Dans toute une série de domaines, l'ambivalence prend de l'ampleur, ce qui fait qu'on "ne parvient jamais à contenter tout le monde". Les acteurs de terrain doivent se préparer à cette évolution.

UNE VISION DE L'APPRENTISSAGE ET DU DEVELOPPEMENT EN PLEINE EVOLUTION

L'apprentissage à vie devient une notion de plus en plus importante et la carrière scolaire va donc évoluer.

La carrière professionnelle devient plus courte. L'enseignement formel, d'une seule traite, se raccourcit et nous allons commencer à travailler plus tôt. Par contre, l'accélération de l'accroissement des connaissances et le prolongement de la durée de vie vont faire en sorte que nous allons continuer à apprendre pendant toute notre vie.

Une éthique du travail en pleine évolution et des loisirs qui deviennent tout aussi importants: le travail perd de son importance.

La société de demain est à la recherche d'un équilibre entre travail et loisirs. Et cette recherche signifie que l'on n'a pas encore trouvé le juste équilibre entre ces deux éléments, ces doutes se reflétant d'ailleurs dans les conclusions du Toekomstgroep. Par contre, ce que le Toekomstgroep considère comme une évidence, c'est que l'homme du 21^{ème} siècle est à la recherche d'un nouvel équilibre entre participation au travail et investissement dans d'autres domaines. Les signes en sont d'ailleurs déjà visibles aujourd'hui: le degré de participation au marché du travail augmente, mais l'on aspire également à ne plus se presser.

Pour un certain nombre de membres du Toekomstgroep, le travail constitue, avec la famille, la valeur la plus importante. Cette conviction implique que les loisirs sont eux aussi extrêmement importants. Les gens aiment travailler et cela leur donne des repères dans la vie: ils sont même "drillés" à trouver le travail important. D'autres posent clairement d'autres priorités: ils constatent plutôt une augmentation de l'éthique du travail, ce qui signifie que les gens se consacrent entièrement à leur travail. Ce genre d'éthique du travail ne doit pas nécessairement entraver celle des loisirs.

Qu'il s'agisse d'éthique du travail ou des loisirs, on opte pour la qualité. Ces deux points de vue opposés soulèvent divers commentaires. Les priorités accordées aux sphères de vie autres que le travail sont différentes selon les groupes et les âges. Les gens travaillent moins longtemps mais sont toujours davantage sous pression, ce qui oblige sans cesse à de nouvelles initiatives visant à réconcilier travail et famille. Le travail reste terriblement important en raison des revenus qu'il apporte, du sens qu'il procure, des relations qu'il permet.

Il est vrai que la qualité du temps personnel et du temps consacré à la famille devient plus importante mais cela n'enlève rien à la place occupée par le travail: ce qui est essentiel, c'est l'équilibre entre ces deux pôles. Il est certain qu'une nouvelle éthique du temps libre est en train de se développer; par contre, les changements en matière d'éthique du travail se font de manière nettement plus difficile.

Malgré ces visions et ces commentaires divergents, on constate malgré tout au sein du Toekomstgroep une délimitation bien précise de cette tendance sociale. L'homme adoptera une approche beaucoup plus consciente du travail et des loisirs. La vision que l'on a du travail évolue et les loisirs et les tâches quotidiennes deviennent tout aussi importants. Le temps libre est de plus en plus apprécié et est occupé de manière plus consciente. On apprécie le temps libre et les jeunes trouvent le travail moins agréable. Et pourtant, de nombreuses personnes ont besoin de deux revenus et doivent travailler plus longtemps pour satisfaire tous leurs souhaits. La norme permettant de jauger l'équilibre entre travail et loisirs est souvent constituée par la volonté de participer à la vie sociale. On peut parler dans ce sens d'une évolution de l'éthique du travail à une éthique de la participation. De nombreux ménages continuent à éprouver des difficultés pour concilier travail et famille, tâches quotidiennes, engagement social et loisirs. Ne serait-ce qu'en raison de l'apprentissage à vie et du fait de travailler plus longtemps (qui est lui-même une conséquence de la diminution du nombre d'enfants et de la prolifération des connaissances), on constate un besoin accru de services auxiliaires destinés aux familles – aussi bien dans le domaine de l'accueil des enfants que des soins à domicile ou des tâches ménagères. Il s'agit là de terrains où l'on constate actuellement une marchandisation et une commercialisation particulièrement insidieuses.

UNE VISION DIFFERENTE DE L'ENFANT

La vision que l'on a de l'enfant est en train de changer et le Toekomstgroep a repéré trois dimensions parfois contradictoires en la matière: l'enfant est surprotégé, l'enfant défend ses droits et a tendance à occuper un rôle dominant, et l'on peut parler d'une relation plus équilibrée entre l'enfant et le parent.

Etant donné que les parents choisissent délibérément d'avoir des enfants et que les enfants deviennent une "denrée rare", les attentes des parents vis-à-vis de ces enfants vont augmenter. Les parents vont par ailleurs transférer ces attentes sur toutes les personnes s'occupant de leurs enfants à titre professionnel. Ils vont attendre de ces professionnels qu'ils contribuent à concrétiser leurs attentes par rapport à l'enfant.

Ces attentes et ces projections font en sorte que les enfants doivent réussir et briller dans un domaine ou un autre. Il s'agit là d'une attente encore renforcée par les médias, par le commerce et par leurs pairs.

Les parents veulent protéger leurs enfants et les voir grandir avec le moins de risques possible. On parle des enfants comme de véritables rois. Les enfants ne peuvent plus être normaux, tels qu'ils sont. Les grandes attentes que l'on pose vis-à-vis d'eux entraînent un stress chez ces enfants. Certains membres constatent que l'on évalue déjà de façon très accentuée ces enfants devenus si rares. Déjà maintenant, pour beaucoup, "l'enfant est roi." Ces membres doutent que les choses évoluent encore beaucoup à l'avenir, à moins que l'on ne laisse davantage de place aux enfants.

Face à cette tendance à la surprotection, le Toekomstgroep constate également une tendance apparemment contradictoire: les enfants se mettent à dominer, veulent se défendre eux-mêmes, donner une teneur concrète aux droits de l'enfant qui se situent aujourd'hui encore essentiellement sur le terrain symbolique et rhétorique. Cette teneur concrète des droits de l'enfant peut consister à rechercher un équilibre écologique, la paix sur terre, le développement durable mis en place en concertation avec les enfants, etc. On va poser des "exigences" en matière d'espace et d'infrastructure destinés aux enfants ou d'accueil des adolescents et des jeunes. Il est en tous cas certain que les enfants vont davantage se faire entendre dans le débat social.

Quel point d'équilibre atteindra-t-on entre participation et droits de l'enfant d'une part et prolongement de la puberté et dépendance d'autre part? Ce qui est certain, c'est que les éducateurs professionnels auront une lourde tâche à remplir pour tempérer quelque peu ces attentes démesurées. Il est également souhaitable d'atteindre un point d'équilibre réaliste en raison de la dualisation de la société: d'une part, les enfants de la classe moyenne grandissent comme des princes et font l'objet des plus grands soins, alors que d'autre part un grand nombre d'enfants vit dans la misère et dans des conditions désastreuses – comme à Londres où 53% des enfants vivent aujourd'hui déjà sous le seuil de pauvreté.

2. Les tendances sociales considérées comme incertaines par le Toekomstgroep.

La mobilité

Dans le domaine de la mobilité, la Flandre fonce tout droit vers l'infarctus. Les voies sont plus en plus obstruées et l'on constate désormais certaines constipations chroniques.

Le pays est submergé d'automobiles qui viennent s'entasser dans des bouchons de plus en plus compacts. On transporte les enfants partout et ceux-ci passent chaque jour plusieurs heures sur la route. On ne voit plus du tout d'enfants jouer dans la rue.

Nous affirmons qu'il faut re-penser notre mobilité mais nous n'arrivons pas dans la pratique à devenir plus mobiles: l'énergie et l'espace ont des limites et la recherche de bonnes alternatives reste en suspens. Et même si notre mobilité progressait, cela se traduirait de toutes façons par encore moins de temps. Le problème n'est plus le nombre de kilomètres que nous parcourons mais bien par le temps que nous y passons. Il en va ainsi pour nous rendre au travail, pour nos loisirs et aussi pour nos enfants. Notre mobilité se mesure au temps net dont nous disposons. Les enfants devront probablement bientôt passer une heure dans un bus pour être accueillis dans un cadre parascolaire de grande qualité (puisque les parents ne veulent que le meilleur pour eux). Ce manque de mobilité rend pratiquement impossible toute organisation de réunions collectives. Peut-être allons-nous tous habiter plus près les uns des autres? Il est en tous cas certain que nous disposerons d'une plus grande diversité de moyens de transport et que, outre Internet, nous allons aussi tester de nouvelles formes de communication. Les autorités vont intervenir de façon directive pour récompenser le comportement souhaité et réprimander les attitudes indésirables, notamment en favorisant le télétravail, en tentant d'éviter les bouchons et en stimulant le logement à proximité du travail.

Individualisme ou cohésion sociale?

Le Toekomstgroep constate un paradoxe entre, d'une part, un individualisme encore plus forcené et, d'autre part, de timides initiatives visant à plus de cohésion sociale. Ces deux tendances sont bien présentes mais il s'avère assez difficile de prédire pour l'instant où se situera leur point d'équilibre. Cette tendance sera par conséquent avant tout décrite sous la forme d'un débat entre plusieurs visions opposées. Ce débat est toutefois essentiel car il en dit long sur le système de valeurs et de normes que nous appliquerons d'ici dix ans.

On constate de façon générale que l'engagement social volontaire est en perte de vitesse et que l'individualisme prend de l'ampleur. Le sentiment de solidarité et de cohésion diminue et de moins en moins de gens participent activement à la vie associative.

De nombreuses personnes vivent dans un environnement restreint, au sein de leur propre ménage et de la famille proche – toutes les autres relations se limitant aux contacts strictement professionnels. Aujourd'hui comme à l'avenir, de nombreux jeunes pensent qu'ils ont droit à tout et plus encore, et pratiquement tout est considéré comme "une tâche pour les autorités" – comme le démontre l'enquête. Cette individualisation entraîne l'aigreur, l'isolement et même l'avitilissement – autant d'évolutions encore renforcées par la problématique urbaine. Il faut d'ailleurs absolument y trouver très vite un antidote. Il faut "adoucir" la ville grâce à des projets adéquats en matière de logement, de vie de quartier, de fonctionnement socioculturel, d'intégration, de mobilité, de sécurité, etc. Les acteurs de terrain, tout comme les autorités, doivent de toute urgence lancer une espèce de plan Marshall en faveur de nos cités.

Cette tendance à l'individualisation a de profondes implications. On fait moins souvent appel à la famille et le réseau social se relâche. A l'avenir, la prise en charge se fera moins dans le cadre de la famille et sera davantage assurée par des professionnels – une opinion quelque peu contraire à la conviction voulant que le rôle des grands-parents puisse à nouveau augmenter. L'individualisation de la prise en charge sera encore renforcée par certaines formes de financement personnelles et par la prise en charge "à la demande": une évolution qui est loin d'être neutre et qui risque de créer de nouvelles inégalités.

Si cette tendance à l'individualisme semble irréversible, on constate encore et toujours un besoin de nouvelles formes de cohésion sociale, de liens de cohabitation, d'engagement. Et lorsqu'un besoin ou une nécessité existe, il (elle) finit toujours par être rempli(e). On le constate d'ores et déjà au niveau des communautés de quartier, aussi embryonnaires soient-elles, mises en place autour des écoles. Cette tendance à l'individualisation représente d'ailleurs plus une idéologie subjective qu'une réalité. De plus en plus de personnes donnent la priorité aux liens communautaires qu'elles ont elles-mêmes choisis, mais il convient d'ajouter que cela peut aussi poser problème au niveau de l'ensemble de la société (Durkheim). Le haut degré de scolarisation et le contrôle social réduit dû à l'urbanisation engendrent manifestement une tendance à l'individualisme, mais celle-ci n'exclut pas toute cohésion sociale: les gens vont mettre de l'énergie dans des relations de qualité avec la famille et les amis et l'on choisira ses amis de façon beaucoup plus libre. On ne sait pas encore très bien si l'on peut parler d'un changement de valeurs: on applique d'une part le principe du "tout a un prix" mais on constate aussi d'autre part une montée de la responsabilité individuelle sans "tout" attendre des autorités publiques.

La primauté de la volonté humaine

Les choix offerts à l'être humain deviennent pratiquement infinis. C'est aussi pourquoi il s'avère de plus en plus difficile de réagir de manière adéquate aux problèmes et aux revers que nous subissons: nous disposons à chaque fois de plusieurs choix et de plusieurs décisions éventuelles. On traverse le monde sur un nuage de belles apparences et lorsqu'un accident arrive à quelqu'un d'autre, on se replie sur son propre "moi" avec pour alibi: "c'est de sa faute, à cet imbécile." Dans dix ans, plus encore qu'aujourd'hui, les Flamands trouveront tout à fait normal de déterminer leur propre vie de manière autonome. Ils se fâchent lorsqu'on tente de leur imposer un modèle. L'intérêt normatif de relations, d'enfants, d'amis, de travail librement choisis ne cesse d'augmenter. Cela entraîne aussi une responsabilité accrue pour tous ces choix, ce qui peut affecter la solidarité en fonction du destin. Ceci dit, la primauté de la volonté humaine constitue-t-elle vraiment une tendance sociale fixe? Ce genre de primauté implique que l'on

fasse des choix et dans de nombreux cas, le libre choix s'avère de moins en moins possible. L'idée que la simple volonté suffit à tout surmonter, est aujourd'hui dépassée: la vie est plus compliquée que cela. Le Toekomstgroep considère donc la primauté de la volonté humaine comme une évolution sociale incertaine.

Flexibilité: l'économie tourne 24h/24

L'organisation du travail change en profondeur. Flexibilité, globalisation et mondialisation, sans oublier apparition et implantation d'une économie tournant 24h/24 sont autant de réalités. Le Toekomstgroep estime pourtant que ces évolutions doivent être mises en perspective. Il convient de relativiser quelque peu. La flexibilité n'a d'ailleurs pas que des côtés négatifs: en cette époque d'urbanisation à outrance, la Flandre devient aussi une cité qui vit et pétille jour et nuit.

Le Toekomstgroep discerne une évolution vers encore plus de globalisation, parallèlement à une économie tournant 24h/24 et qui a donc besoin d'un système de travail souple. Plutôt que de travailler de 9 à 5, on travaillera de 8 à 4. Mais d'autres personnes travailleront aussi le soir ou même la nuit et le week-end. Diverses formes de travail vont coexister: emplois d'accès au marché, travail intérimaire, télétravail. Tout cela présente à la fois des aspects positifs et négatifs. La pression et le stress augmentent, ce qui fait qu'il s'avère encore plus difficile de combiner famille, engagement social et loisirs. Le travail et la vie privée sont de plus en plus étroitement imbriqués, ce qui soulève pour certains la question de savoir si notre société n'en revient pas à des formes de travail antérieures à la révolution industrielle. Est-il possible de concilier qualité de vie et taux d'activité en hausse, que cela soit ou non provoqué par le nombre accru de femmes ou de personnes âgées actives? Cette souplesse du travail va contraindre les entreprises à prévoir certains dispositifs, notamment en matière d'accueil des enfants.

La flexibilité du travail est certes une réalité mais il convient de relativiser cette évolution. Si le degré de participation au marché du travail augmente, on note également une tendance à refuser l'empressement. De nombreux travailleurs souhaitent également s'intéresser à leur famille et aux loisirs et tentent de trouver un équilibre entre travail et investissements dans d'autres domaines. On constate par ailleurs que la majorité des travailleurs continue de travailler selon des horaires normaux et ce, malgré toute l'attention accordée aux horaires souples. D'autres évolutions s'opposent à ce dogme de la flexibilité: l'apprentissage à vie devient une notion plus importante et de nouvelles formes d'apprentissage et de compétences sont davantage estimées à leur juste valeur. La flexibilité croissante est surtout visible au niveau de l'organisation de la carrière professionnelle: on commence à travailler plus jeune, on étudie ensuite un peu et l'on se remet ensuite à travailler. La carrière devient également plus courte: on commence à travailler plus tôt et l'on étudie moins longtemps d'un seul coup. Il convient aussi de relativiser cette flexibilisation du processus de travail contemporain pour une autre raison. A l'exception des 50 dernières années, la flexibilité a toujours occupé une place importante: les agriculteurs travaillaient l'été et se reposaient en hiver, les magasins et les cafés n'appliquaient pas d'heure de fermeture fixe et étaient "toujours" ouverts. A l'avenir aussi, les consommateurs exigeront des services plus souples de la part des magasins, des services publics, etc. Par contre, si certains magasins resteront ouverts le dimanche, on verra également apparaître une tendance à l'instauration d'un nouveau rythme collectif. Le Toekomstgroep en conclut que la tendance ici décrite se subdivise en fait en trois grandes évolutions distinctes: la flexibilité augmente, la globalisation et la mondialisation prennent de l'ampleur et l'économie 24h/24 fait son apparition. Mais la seule façon dont nous divisons le temps, par exemple avec du travail de nuit et le dimanche, démontre que cette tendance sociale est loin d'être univoque.

3.2. Une vision dans l'avenir des structures d'accueil pour enfants

1. Le rôle social

La prise en charge des enfants restera toujours une tâche partagée entre la famille et la collectivité. Dans le cadre de cette prise en charge, l'importance de l'accueil des enfants est de plus en plus fondamentalement reconnue. Les structures d'accueil des enfants deviennent le troisième milieu éducatif,

avec la famille et l'école. L'accueil des enfants stimule non seulement la participation au marché du travail, mais il s'agit aussi d'un moyen de créer l'égalité des chances – aussi bien pour les enfants que pour leurs parents. Outre la perspective des parents et des autorités publiques, il convient aussi de considérer le propre point de vue des enfants. La société ne peut pas se permettre de faire l'impasse sur ce point: elle a pour mission d'intégrer la perspective des enfants à tous les domaines, surtout lorsque ceux-ci concernent directement ces mêmes enfants.

Le Toekomstgroep ne considère pas la prise en charge des enfants comme un droit fondamental, au sens de l'accueil (presque) gratuit pour tous pendant au moins cinq jours. Cette prise en charge constitue plutôt un 'dispositif de base' ou encore 'une prestation de service universelle': tous les parents doivent pouvoir accéder, à une distance raisonnable, à une structure d'accueil pour leurs enfants. Certaines corrections sociales en termes de tarification sont absolument indispensables. L'offre doit être suffisamment large et couvrir à la fois les bébés, les petits enfants et les enfants scolarisés, de même que les enfants présentant un handicap. Pour pouvoir justifier le financement au niveau social, il faut que les structures d'accueil des enfants soient avant tout ouvertes aux parents qui travaillent, mais les autres doivent aussi pouvoir y recourir.

1.1. Les parents qui travaillent

L'accueil des enfants dans le cadre de la politique plurielle de participation au marché du travail

L'accueil des enfants est avant tout organisé parce que les gens travaillent. D'autres mesures contribuent aussi à permettre de combiner travail et tâches familiales. Une carrière professionnelle plus souple offre par exemple à certains travailleurs la possibilité de faire des choix en fonction des propres besoins de leur ménage, éventuellement en restant temporairement à la maison. L'accueil des enfants fait partie intégrante de cette politique plurielle dans le cadre de laquelle les autorités publiques doivent tendre vers un équilibre social et financier entre les diverses alternatives.

Au sein du Toekomstgroep, nous avons enregistré les visions les plus diverses en ce qui concerne les régimes de travail favorisant l'aspect familial. Pouvons-nous et voulons-nous élargir ou améliorer encore ces régimes, en les combinant ou non à une carrière plus longue qui devrait permettre l'instauration d'un marché du travail plus détendu? Quel en sera l'impact sur les parents qui ne pourront pas y recourir, par exemple les indépendants et les chefs d'entreprise? Des réglementations de retrait temporaire, comme au Danemark et en Suède, rencontrent surtout un certain succès au cours de la première année de vie d'un bébé. Dans ces deux pays, près de 80% des parents restent à la maison pour s'occuper de leur bébé pendant la première année, alors qu'ils disposent de structures d'accueil pour enfants d'excellente qualité (Starting Strong 2001). On formule certaines propositions visant à rendre le crédit-temps accessible aux ménages à faibles revenus, à prolonger le congé parental et à encourager les pères à en faire usage. Tout comme dans les pays scandinaves, l'augmentation de la participation financière et une plus grande souplesse en matière de crédit-temps pourraient entraîner une diminution des demandes d'accueil des enfants de moins d'un an.

Le nombre croissant de personnes travaillant à domicile ne constitue pas une alternative à l'accueil des jeunes enfants, à moins que l'on ne puisse aussi travailler à des heures différentes. Pour les enfants fréquentant l'école primaire, le travail à domicile peut entraîner une réduction des besoins d'accueil parascolaire.

Le Toekomstgroep se montre favorable au fait de stimuler le "mantelzorg" temporaire (soins dispensés gratuitement à des personnes malades ou handicapées), mais des mesures de type 'Cash for care' sur de plus longues périodes engendrent certains risques (Moss and Deven 2002 p 247). Pour les femmes qui prennent ce "mantelzorg" en charge, la faible rémunération et l'éloignement prolongé du monde du travail peuvent avoir - à terme - des conséquences négatives.

Il est en tous cas certain que les décisions qui seront prises dans ce domaine auront également un impact sur l'accueil des enfants. Inversement, l'offre en matière d'accueil des enfants aura aussi des conséquences sur le recours à de telles alternatives. Les moyens financiers sont eux aussi limités: il

faudra donc faire des choix. Nous ne pouvons en outre pas tout avoir – crédit-temps et système de retrait anticipé du marché du travail.

Flexibilité du travail et de l'accueil des enfants, "solidité" des enfants

Plusieurs enquêtes ont permis de constater que les ménages flamands privilégiaient deux valeurs dans leur vie: la famille et le travail. Le Toekomstgroep part donc du principe que les parents placent la famille en première position et que le temps passé en famille devient de plus en plus important – mais que, dans le contexte social actuel, ils souhaitent également travailler ou être incités à le faire.

A l'avenir, les structures d'accueil des enfants devront répondre de manière souple aux nouveaux besoins suscités par une organisation du travail en pleine évolution. Le travail à temps partiel et les horaires flexibles font qu'il existe une demande plus forte d'accueil atypique - à des heures difficiles, selon des horaires irréguliers ou auquel l'on peut faire appel de manière instantanée. Il convient de voir quels sont les seuils de cette flexibilité, comment celle-ci peut être stimulée au niveau financier et comment l'on peut planifier l'accueil occasionnel et urgent. Il sera tout aussi important de faire en sorte que les structures d'accueil des enfants élaborent des concepts pédagogiques adaptés à ces formes d'accueil atypiques. Ces nouvelles formes d'accueil devront être évaluées en fonction de la solidité de l'enfant et du ménage dans lequel il grandit. Quelle est la place des enfants au sein du ménage et dans le cadre du travail et quelle place doivent y occuper les structures d'accueil? Il n'existe malheureusement encore aucune unanimité scientifique quant à cette "solidité" et il sera de toutes façons difficile d'apporter une réponse scientifiquement péremptoire à cette question.

Le Toekomstgroep estime toutefois que l'on doit procéder à une étude scientifique de cette solidité de l'enfant. Il y a bien l'étude américaine de Belsky, qui constate que les marmots qui ont passé leur première année à temps plein dans une structure d'accueil présentent 17% de petits problèmes de comportement social en plus que les autres. Cette étude est certes bien ficelée d'un point de vue méthodologique, mais elle ne fournit aucune explication à cet effet négatif de l'accueil à temps plein pendant la première année de vie. Il s'avère dès lors bien difficile de prévoir des mesures politiques permettant d'éviter ces effets pervers.

D'un côté, les structures d'accueil des enfants ne peuvent jamais être utilisées pour rendre possibles des formes extrêmes de flexibilité du travail.

Mais il ne sert d'autre part à rien, comme cela est fréquemment le cas dans les médias, de culpabiliser les parents qui sont obligés de placer leurs enfants pendant de longues heures dans une structure d'accueil. Les parents doivent travailler pour obtenir un revenu et on leur reproche encore de ne pas en faire assez pour leurs enfants. Le point de départ doit être que les familles veulent toujours le bien de leurs enfants. Les parents doivent par exemple rester libres de choisir le lieu d'accueil de leurs enfants – à proximité de leur domicile ou près de leur lieu de travail.

1.2. La perspective de l'enfant

Dans la perspective de l'enfant, c'est l'angle d'attaque du "troisième milieu de croissance" qui est le plus indiqué. L'accent n'est pas mis ici sur l'action de l'accompagnateur (l'éducation) mais bien sur l'action de l'enfant (la croissance). La perspective de l'enfant varie beaucoup selon son âge, mais il dépend fortement de la dimension "protection - autonomie". Pour un jeune enfant, c'est la perspective de protection qui sera prépondérante alors que pour les enfants de 6 ans et plus, on accordera davantage d'importance à l'autonomie. Pour les jeunes enfants, on peut encore parler "d'accueil des enfants" alors que pour les autres, ce terme reflète une perspective adulte unilatérale et doit donc de préférence être évité.

Les jeunes enfants aspirent à un accueil sécurisé leur offrant de nombreuses possibilités de jeu et donc d'apprentissage. La découverte spontanée de leurs propres aptitudes, de celles des autres enfants et de l'environnement matériel répond à leur soif d'exploration. L'accueil de ces enfants doit être plein de vie tout en offrant suffisamment de structure, de repos et de sécurité.

Pour les enfants légèrement plus âgés, les heures post-scolaires et les vacances doivent résolument s'inscrire dans la perspective des loisirs. Ils doivent y trouver un espace leur offrant des possibilités d'épanouissement.

Un environnement riche et varié proposant un vaste espace extérieur et comportant de fortes impulsions ludiques, ainsi qu'un nombre suffisant d'autres enfants et d'accompagnateurs leur accordant de l'attention peuvent constituer la plate-forme à partir de laquelle ils développeront eux-mêmes leurs propres formes de loisirs. Il est certain que dans le cadre de cette occupation du temps, les enfants doivent être considérés en tant qu'acteurs et qu'il faut donc leur donner un maximum de chances de l'être. De telles plates-formes doivent être davantage intégrées au niveau social: elles doivent être reliées à d'autres dispositifs communautaires, notamment dans les domaines du sport, de la création et des soins et moins contribuer à faire perdurer une certaine forme de ségrégation en fonction de l'âge.

1.3. Le soutien éducatif

Le Toekomstgroep discerne un besoin de soutien des parents. En raison du nombre réduit d'enfants et des réseaux familiaux plus distendus, les parents bénéficient d'un soutien moins important dans le cadre de la prise en charge quotidienne des enfants.

Ils ont besoin d'échanger leurs expériences et leurs idées avec des personnes possédant plus d'expérience et plus de compétences. Toutes les structures destinées aux enfants, notamment les écoles, les structures d'accueil et même les oeuvres de jeunesse sont, dans cette optique, confrontées à ce genre de demandes et souvent, de façon très spontanée et imprévue. Plus ces initiatives seront proches des familles et plus elles pourront jouer un rôle de soutien important des parents. Les initiatives d'accueil et d'accompagnement des loisirs peuvent constituer autant de lieux de rencontre pour les parents. La diversité y ouvrira de nouvelles perspectives et l'on pourra y partager ses petits soucis.

Afin de contribuer à ces initiatives, il faudra prévoir du temps et de l'espace, notamment dans le cadre des tâches assumées par le personnel social, pédagogique et paramédical. Les crèches subsidiées pour enfants devraient pouvoir apporter une réponse en la matière. Les services de familles d'accueil devraient aussi prévoir des services adéquats dans leurs familles d'accueil. Il n'est pas évident que les structures indépendantes - qui ne disposent que d'un encadrement insuffisant et d'un personnel moins qualifié - soient en mesure de remplir cette mission. Il faudra donc faire activement appel à ces réseaux si l'on tient à ce que les parents puissent encore discuter malgré les contraintes horaires. Dans ce domaine, le moindre ergotage risque aussi de saboter ce genre d'initiative.

1.4. La perspective pédagogique

En Flandre, la proportion de ménages à enfant unique n'augmente pas, contrairement à ceux comptant deux ou trois enfants. Et pourtant, de nombreux enfants ont moins de contacts qu'à l'époque où il y avait de grandes familles et où l'on jouait encore dans la rue. Les structures d'accueil présentent donc une valeur ajoutée pour les enfants qui ne peuvent pas souvent jouer à la maison avec d'autres enfants. Ils y rencontrent d'autres enfants provenant par exemple d'autres groupes d'âge ou d'autres horizons et y développent donc des aptitudes sociales. L'accueil des enfants permet de favoriser activement ce genre de rencontres.

Il est par exemple possible d'intégrer à l'offre ludique des jeux permettant d'apprendre à jouer ensemble. A l'avenir, les structures d'accueil des enfants devront, plus encore que par le passé, remplir le rôle essentiel de lieu d'apprentissage social où les enfants apprennent à côtoyer dans le respect une grande diversité d'horizons ethniques, de religions, de types de familles, de préférences sexuelles et d'aptitudes physiques. Cette diversité sera encore plus importante dans la société au sens large et cela devrait idéalement se refléter dans le troisième milieu de croissance, de façon à ce que les enfants apprennent activement à se côtoyer dans le respect mutuel. Cela devrait en outre se traduire, chez les enfants 'différents', par une image plus positive de soi.

Pour les autorités, les structures d'accueil pour enfants jouent un rôle de lutte contre la dualisation de la société, en offrant aux enfants des possibilités dont ils ne disposent pas chez eux – par exemple certaines aptitudes sociales, certaines formes d'expression, l'expérimentation des ordinateurs, etc.. Pour les parents aussi, les structures d'accueil font office de lieu où ils peuvent, avec les éducateurs, rechercher des solutions à de nouvelles questions d'ordre éducatif.

2. Les modèles d'accueil

2.1. Une offre plus importante, plus diversifiée avec un seul guichet par commune

Le volume des structures d'accueil pour enfants

Il existe un consensus pour affirmer qu'à court terme, les besoins vont fortement augmenter et ce, malgré la diminution des naissances et le ralentissement de la croissance économique. Plus de personnes seront par conséquent disponibles pour accueillir des enfants à domicile. On attend peu d'effets de la migration: il s'agit souvent de jeunes qui s'installent et qui adaptent rapidement leur nombre de naissances aux normes flamandes. Convaincu que des facteurs autres que le nombre de naissances peuvent jouer un rôle important en la matière, le Toekomstgroep se montre partagé quant à la question de savoir si les structures d'accueil pour enfants vont diminuer et si oui, quand.

Une offre axée sur la demande

A l'avenir, le système d'accueil des enfants devra proposer un travail sur mesure répondant davantage à la demande qu'à l'heure actuelle. Les besoins d'un parent seul et travaillant selon des horaires souples peuvent être différents de ceux d'un ménage où les deux partenaires combinent prise en charge des enfants et travail à temps partiel. L'accueil d'un enfant malade, d'un indépendant qui habite loin des grands-parents, exige une approche différente que lorsque l'on dispose d'un grand-père serviable à proximité. Les besoins et les caractéristiques des différents groupes sociaux exigent aussi une offre adaptée.

Le Toekomstgroep s'attend à ce que le rôle des structures d'accueil pour enfants s'élargisse par rapport à ce qui est le cas pour l'accueil des enfants d'une famille typique de classe moyenne (white middle class). Il convient de tenir compte des besoins spécifiques de plusieurs groupes-cibles: parents seuls, familles recomposées, allochtones, personnes défavorisées, enfants présentant un handicap, etc. L'augmentation de l'accessibilité, de l'inclusivité et l'approche de cette diversité exigent tout à la fois connaissances, compétences et moyens.

Pour certains groupes-cibles, il n'y a par exemple pas que la distance physique et l'aspect financier qui peuvent poser problème; il existe également un fossé culturel par rapport aux normes en vigueur et aux caractéristiques de la classe moyenne: planification et inscription préalables, personnel ne présentant lui-même que peu de diversité, aménagement des locaux, etc.

Si l'on créait les opportunités nécessaires, l'accueil des enfants pourrait très bien devenir un troisième circuit de croissance à part entière pour tous les enfants.

On constate un besoin de grande diversité en ce qui concerne les formes d'accueil axées sur la demande. Le cadre de financement empêche toutefois d'étendre cette diversité aux dispositifs d'accueil. Les parents doivent pouvoir faire des choix. Selon le Toekomstgroep, il convient de privilégier les modèles d'accueil des enfants qui permettent de mener une politique de lutte contre la société dualiste appliquant une ségrégation entre personnes favorisées et défavorisées.

Le Toekomstgroep met en garde contre toute bureaucratisation des structures d'accueil; celles-ci doivent fonctionner de manière souple et dynamique pour s'adapter efficacement aux nouvelles évolutions. En Flandre, il conviendrait par ailleurs de lancer un véritable exercice de dérégulation de l'accueil des enfants. Il faudrait en outre commencer à soutenir de nouvelles formes d'accueil grâce à une vision

pédagogique claire de façon à pouvoir, tout en tenant compte de la "solidité" des enfants, répondre de manière adéquate aux demandes d'accueil atypique.

L'accueil informel

Même si l'accueil informel assuré par les grands-parents, la famille et les amis est passé de 52% en 1991 à 32% en 2001, il va continuer à jouer un rôle essentiel à l'avenir – même si cela se fera de manière plus occasionnelle et plutôt pour les enfants en âge scolaire. Certains membres du groupe s'attendent même à une contribution plus importante des grands-parents. Il y aura en effet peu d'enfants et ceux-ci disposeront, en raison de l'augmentation du nombre de familles recomposées, d'un nombre plus important de grands-parents, qui accepteront avec joie de s'occuper de leurs petits-enfants. Les femmes menant une carrière professionnelle rémunérée semblent en outre moins réticentes à faire garder leurs enfants que les femmes qui restent à la maison. Une récente enquête du HIVA a également révélé que dans les cinq années à venir, les grands-parents souhaitent continuer à s'impliquer.

Une nouvelle forme d'accueil

Le Toekomstgroep plaide en faveur d'un système qui permettrait aux parents d'organiser eux-mêmes l'accueil aussi bien formel qu'informel des enfants. Ce genre de structure d'accueil informelle et de proximité - que l'on qualifie de *friendfamilynetworks* dans la littérature anglaise – (et qui veut que ce soient les habitants d'un même quartier qui décident entre eux de garder alternativement les enfants pendant les vacances) pourrait parfaitement être soutenue par les autorités publiques. Les organismes locaux d'accueil des enfants pourraient par exemple dispenser des conseils en matière d'assurances, fournir des astuces liées aux activités ou encore des idées pour restreindre la circulation dans les rues. Les parents devraient cependant aussi avoir la possibilité de lancer eux-mêmes certaines structures d'accueil formelles à petite échelle. Au sein du secteur en forte croissance des mini-crèches, les autorités devraient créer l'espace nécessaire pour que les parents, avec le soutien des services de familles d'accueil, puissent développer eux-mêmes de petites structures selon le modèle français des *crèches parentales*. Il s'agirait là d'une mesure stimulante permettant aux salariés ou aux fonctionnaires souhaitant se retirer pendant quelque temps du marché du travail pour s'occuper de leurs propres enfants et de ceux des autres, de conserver malgré tout leur statut. Les organisations d'accueil locales pourraient en outre très bien proposer un soutien aux parents qui souhaitent lancer une initiative de ce genre. Ces services vont-ils ainsi être amenés à remplir un nouveau rôle?

Les formes d'accueil spécifiques

Les crèches d'entreprise offrent une alternative, mais le Toekomstgroep croit davantage en la piste d'une collaboration entre les entreprises et les crèches pour enfants – ce qui permettrait à chacun de rester dans son domaine de compétences. Il existe également plusieurs visions au sein du Toekomstgroep en ce qui concerne les pressions que pourraient éventuellement exercer les employeurs sur la vie familiale.

Le Toekomstgroep ne tient pas à ce que l'on fasse de l'accueil des enfants malades un dispositif de base. Cela implique trop d'inconvénients: l'accueil en dehors du domicile n'est guère indiqué; la prise en charge à domicile est coûteuse et la confrontation de jeunes enfants malades avec des personnes extérieures n'est pas recommandée. On optera ici en premier lieu pour une organisation du travail permettant aux parents de prendre congé. Il faut toutefois aussi prévoir un filet de sécurité pour les personnes qui ne peuvent pas assumer ces contraintes. Dans ce cas, la prise en charge à domicile semble toute indiquée. Il faut d'ailleurs peut-être aussi penser à ce système de prise en charge à domicile pour les personnes travaillant selon des horaires flexibles.

Centralisation et décentralisation: le contrôle de la qualité et l'importance déterminante des liens coopératifs

Pour les autorités centrales, les structures d'accueil des enfants constituent un instrument politique ayant un impact majeur sur l'emploi et la vie familiale mais aussi plus que jamais une signification sociale plus

large: le soutien des parents, l'ouverture d'opportunités et l'apprentissage de la diversité. Leur responsabilité ne concerne pas rien que l'aspect quantitatif ou la seule création d'un nombre suffisant de places.

En Europe, la Flandre est à la pointe en termes de contrôle de la qualité et il s'agit de l'une des rares régions à disposer d'un système central de qualité.

Le Toekomstgroep tient à ce que cela perdure, dans la mesure où les autorités ont ainsi la possibilité d'uniformiser les normes dans l'ensemble de la Flandre et à Bruxelles tout en assurant le suivi et en stimulant cette politique.

Les autorités locales assument également une certaine responsabilité en matière d'ouverture et d'accessibilité des structures d'accueil. Elles doivent elles aussi jouer un rôle de promotion des réseaux et de la volonté de collaboration.

De façon plus générale, le Toekomstgroep croit en l'utilité du développement et de la stimulation de ces liens de collaboration: entre plusieurs prestataires de services d'accueil et des activités destinées aux enfants (accueil des enfants, oeuvres de jeunesse, écoles, associations sportives, organismes de vacances; etc.) et même, de façon plus large, par exemple avec des homes pour personnes âgées, ou des soins familiaux à domicile. Il convient en outre de favoriser l'implication de bénévoles, en faisant par exemple appel aux parents et aux personnes âgées.

Le rôle des dispositifs d'accueil, qui consiste en l'occurrence à proposer un accueil de qualité, sera élargi en harmonisant l'offre et les initiatives qui favorisent la collaboration.

Il convient, surtout pour les enfants en âge scolaire, d'assurer une meilleure coordination entre loisirs et programmation locale, la collaboration apportant également une valeur ajoutée certaine dans le cadre des crèches.

Dans le prolongement de l'offre diversifiée proposée par toutes les formes d'accueil au sens large, il faut aussi instaurer plus de transparence au niveau communal grâce à la création d'une fonction à guichet unique. Les parents y trouveront un aperçu complet de l'offre existante (quels dispositifs, à quel endroit, en payant combien?). On y affichera des listes d'attente, de façon à assurer plus de clarté et à ce que les parents ne figurent pas en vain sur plusieurs listes. Ces derniers pourront également y afficher leurs préférences.

2.2. L'accueil familial: les parents d'accueil et les services de parents d'accueil

Comme l'a démontré la chargée de recherche néerlandaise Kremer (2000), le système des structures d'accueil de Flandre reposent sur "l'alliance historique et diabolique des mères": pour pouvoir travailler, les femmes faisaient appel à des parents d'accueil bénévoles et aux grands-parents.

La proportion d'accueil familial pour les moins de trois ans n'est supérieure à celle de l'accueil en groupe qu'au Danemark, en Finlande et en Flandre. C'est d'ailleurs en Flandre que le pourcentage d'accueil familial est le plus important: 62% contre 45% au Danemark et 54% en Finlande. Ce chiffre élevé obtenu en Finlande s'explique par le fait que le pays est tellement peu peuplé que seul l'accueil familial offre vraiment une solution. Au Danemark et en Finlande, les parents d'accueil ont un statut de salarié et doivent suivre une formation. De nombreux parents d'accueil finlandais travaillent par groupe de deux ou trois personnes dans un appartement ou une petite maison. Aussi bien au Danemark qu'en Finlande, la garde assurée par des parents d'accueil représente donc une solution coûteuse.

Reste à se demander si la Flandre est en mesure de conserver ce pourcentage élevé. Chez les parents d'accueil indépendants, on constate déjà une tendance à la baisse depuis un certain temps: de 1643 en 1999 à 1433 en 2002, soit une diminution de 12,78% en trois ans. Et celle-ci a été enregistrée malgré le fait que depuis 2001, l'accueil de six ou sept enfants ne soit plus considéré comme une structure d'accueil indépendante mais bien comme un service de parents d'accueil.

Quels seront les effets de ce nouveau statut? Cela parviendra-t-il à compenser la chute du nombre de parents d'accueil affiliés à ces services? Les chiffres ont depuis lors évolué comme suit: de 7892 en 2000 à 7656 en 2001 et à 7348 en 2002: une diminution de 544 parents d'accueil soit 6,89% en deux ans. Ce qui est certain, c'est que les autorités vont devoir bientôt faire des choix. En Flandre, la proportion de familles d'accueil est très élevée mais il faut s'attendre à ce que, faute d'intervention, elle continue à chuter à l'avenir. De nos jours, lorsque de jeunes femmes souhaitent travailler, elles ambitionnent autre chose que de faire de l'accueil à domicile. Les jeunes trouvent qu'il est plus important de travailler dans un groupe et d'avoir des contacts sociaux par le biais du travail. Il semble réaliste de partir de l'hypothèse que, malgré la récente amélioration du statut, la proportion de parents d'accueil va retomber à des chiffres de l'ordre de ceux enregistrés au Danemark ($\pm 45\%$).

En Belgique aussi, les parents d'accueil exigent un statut de salarié, ce qui risque de rendre ce système d'accueil plus coûteux et de réduire les disponibilités - par exemple en raison des jours de congé-maladie. En fonction des paramètres appliqués, le prix de revient est comparable à celui des crèches. Si les autorités décident de conférer un statut de salarié aux parents d'accueil, les puéricultrices et d'autres professions vont peut-être également y adhérer.

Si le système des parents d'accueil a connu un joli succès, il doit aujourd'hui être adapté à l'évolution sociale.

Reste bien entendu à savoir ce qu'il convient de faire pour que cette forme d'accueil populaire reste abordable, attrayante pour les parents d'accueil et de grande qualité, tout en tenant compte du nouveau rôle social que devront remplir à l'avenir les structures d'accueil pour enfants (diversité, inclusion, "gender", etc.).

Le Toekomstgroep pense qu'il est intéressant d'investir dans de petites crèches à participation parentale car celles-ci combinent l'avantage de la petite taille et ceux des crèches, tout en faisant au maximum appel à l'expérience engrangée par les parents d'accueil. Les autorités doivent prendre des mesures proactives pour professionnaliser le parent d'accueil. Si elles confèrent un statut à ceux-ci, il faudra aussi imposer certaines exigences en termes de diplômes, tout en prévoyant des mesures transitoires pour les personnes actuellement non diplômées.

Dans cette optique, le nouveau système EVC (Eerder Verworven Competenties - Compétences Anciennement Acquisées) ouvre d'intéressantes perspectives.

Dans le cadre de cette évolution, il faudra tenir compte d'un certain nombre de caractéristiques typiques et positives de l'accueil familial. Si les parents d'accueil connaissent encore pas mal de succès, c'est en raison de leur petite échelle et des similitudes avec le modèle maternel. Dans les régions rurales, il s'agit d'une forme d'accueil particulièrement bien adaptée, qui peut être aménagée à proximité du domicile des parents. L'accueil familial offre bien plus de possibilités en termes de souplesse. Il présente par ailleurs une dimension sociale: proportionnellement, ce sont les personnes les moins scolarisées qui optent le plus pour cette forme d'accueil de leurs enfants.

Les familles d'accueil sont d'autre part confrontées aux nouveaux besoins en la matière: diversité, "gender" et inclusion. Il y a encore moins de parents d'accueil masculins (0,07%) que d'accompagnateurs masculins dans les crèches (0,35%). Et étant donné que l'accueil se fait à son propre domicile, les parents d'accueil risquent de plus facilement refuser quelqu'un provenant d'un milieu différent.

Les services de familles d'accueil pourraient jouer un certain rôle en matière de coaching de ces parents d'accueil et leur apporter un soutien en vue de développer de nouvelles structures. Ils pourraient à l'avenir jouer un rôle majeur en vue de l'activation des réseaux.

2.3. Les crèches subsidiées

Les crèches subsidiées sont parfaitement outillées pour remplir les nouvelles missions sociales qui leur sont confiées. Alors que le temps des parents d'accueil est entièrement consacré aux enfants et aux parents, les crèches subsidiées peuvent très bien prévoir, grâce à leur échelle et aux moyens nettement

supérieurs dont elles disposent, des fonctions de travail en équipe. Les crèches subsidiées disposent en outre d'un personnel bénéficiant d'une formation paramédicale, sociale ou pédagogique, ce qui leur donne davantage l'occasion de mener une politique essentiellement axée sur l'approche positive de la diversité (inclusion des enfants présentant un handicap, engagement d'accompagnateurs masculins, ouverture du système aux personnes défavorisées et aux allochtones). Cet espace doit en outre être utilisé pour le travail en réseau et la collaboration avec d'autres initiatives au sein et à l'extérieur de la structure d'accueil. Les inconvénients des crèches résident dans leur prix de revient et leur moindre souplesse: la structure organisationnelle plus rigide fait en sorte qu'elles ne peuvent pas s'adapter aussi bien aux besoins d'accueil en dehors des heures normales.

Les initiatives publiques et de grande envergure ne peuvent cependant pas constituer la seule forme d'accueil possible. Les petites structures apportent la valeur ajoutée indéniable que représentent les contacts.

2.4. Les structures d'accueil indépendantes

Le plan stratégique se propose de stimuler les structures d'accueil indépendantes.

Le secteur indépendant peut proposer un accueil sur mesure des enfants et connaît une grande souplesse de fonctionnement.

Ceci dit, cette forme d'accueil présente aussi certains inconvénients. Les parents ne comprennent pas bien les différences entre les structures d'accueil subsidiées et les structures indépendantes. En fait, les normes de qualité imposées aux structures indépendantes sont inférieures et leur prix ne dépend pas des revenus des parents.

Pour le Toekomstgroep, une nouvelle extension du secteur privé ne peut pas avoir pour conséquence de mettre en péril les personnes socialement les plus faibles de notre société. Celles-ci pourront faire appel moins souvent à ces structures plus coûteuses et cela affectera une nouvelle fois leurs chances de trouver un emploi. C'est pourquoi les autorités publiques doivent veiller à ce que l'offre globale reste suffisante.

Parmi les structures d'accueil flamandes des enfants âgés de 0 à 3 ans, ce sont les mini-crèches qui enregistrent la plus forte croissance. Entre 2001 et 2002, le nombre de places proposé par ces mini-crèches est passé de 8.697 à 9.585. Ces structures combinent les avantages de la petite échelle à ceux d'une crèche et disposent du potentiel leur permettant de réagir rapidement aux nouveaux besoins des parents ou du monde professionnel. Ici encore, on constate des problèmes de longévité: en 2001, le système a perdu 305 places en raison de cessation d'activités (Rapport Annuel relatif à l'Accueil des Enfants, 2001). La viabilité des structures indépendantes, qui vivent essentiellement grâce aux contributions des parents, n'est manifestement pas évidente.

Cela freine l'embauche de personnel qualifié dans le cadre de statuts réguliers. La petite échelle et l'isolement de ces mini-crèches renforcent encore les problèmes lorsqu'il s'agit d'intégrer de nouvelles perspectives pédagogiques par le biais de cette forme d'accueil.

Le potentiel affiché par ces petites structures d'accueil est énorme, mais le Toekomstgroep préfère que l'on impose un même système de qualité aux structures indépendantes et à celles qui sont subsidiées. En matière de contrôle de la qualité des mini-crèches, les services de familles d'accueil pourraient peut-être bien remplir un certain rôle.

Le Toekomstgroep estime qu'il est essentiel que l'on améliore l'encadrement des structures d'accueil indépendantes.

Il n'existe au sein du groupe aucun consensus concernant les diplômes exigés. Les partisans des diplômes se basent sur les mauvaises performances flamandes en matière de respect des recommandations du Réseau Européen des Structures d'Accueil en ce qui concerne le niveau de formation. D'autres membres craignent une réglementation excessive et un certain "fétichisme du

diplôme" et préfèrent dès lors suivre la voie du recyclage adapté et des EVC (Eerder Verworven Competenties - Compétences Anciennement Acquisées). L'évolution souhaitée vers un encadrement de grande qualité va encore renforcer la pression financière et ne sera pas facile à concrétiser sans l'aide complémentaire des autorités.

2.5. Les structures d'accueil parascolaires

De nombreux acteurs proposent un accueil parascolaire: IBO (initiatives d'accueil parascolaire), crèches, parents d'accueil, écoles, organisations de jeunesse, etc.

Comme pour toutes les autres formes d'accueil, le profilage de l'accueil parascolaire doit lui aussi se faire à partir de la perspective de l'enfant: ici, l'enfant peut être lui-même, se détendre et se sentir bien. Les considérations pédagogiques ne peuvent pas y être considérées comme fondamentales. Les dispositifs prévus doivent permettre une animation indirecte et ce, de manière non contraignante. Une partie du Toekomstgroep estime que l'accueil parascolaire doit également prévoir des activités de nature plus pédagogique (musique, théâtre, peinture, sport, culture...). Celles-ci doivent être présentées de manière agréable et ne peuvent en aucun cas être imposées. Dans ce troisième circuit de croissance, on pourrait prévoir la présence d'un coach accompagnant une dizaine d'enfants dans leurs activités.

Si l'école s'occupe davantage de missions liées à la prise en charge, les frontières entre accueil et école risquent de s'estomper.

Il faut veiller à ne pas confondre apprentissage et accueil, faute de quoi il pourrait s'agir d'un double système scolaire.

Un bon exemple nous est apporté par l'accompagnement des devoirs scolaires. Entre l'enseignement et l'accueil, il faut absolument prévoir un découplage au niveau du contenu grâce à l'application d'une méthode de travail différente et en favorisant l'autonomie.

Pour des raisons financières et pratiques, l'infrastructure réservée à l'accueil, à l'école et aux oeuvres de jeunesse peut toutefois être la même.

A l'avenir, les structures d'accueil devront davantage collaborer avec d'autres organismes travaillant avec le même groupe-cible. Il convient donc de trouver des points communs entre projets d'accueil, d'enseignement et de politique de la jeunesse - par exemple au niveau des heures d'ouverture.

3. La qualité

Quelle qualité?

Outre la garantie de sécurité physique et de santé, il faut aussi que la qualité soit considérée du point de vue de l'enfant: l'accueil doit offrir un endroit où les enfants peuvent être eux-mêmes et se sentir bien.

La résistance des enfants constitue elle aussi une condition annexe: qu'est-ce que l'enfant peut supporter? En vertu du principe de participation, l'accueil parascolaire devra également tenir davantage compte de l'avis d'enfants de plus en plus émancipés.

Des exigences qualitatives plus sévères

Si, d'une part, les parents acceptent de moins en moins qu'un enfant soit ce qu'il est et veulent absolument avoir une emprise sur eux, les enfants deviennent d'autre part une denrée rare. C'est pourquoi les parents posent des exigences plus sévères en termes de qualité des services prestés. Ils font appel à des instances (dont les structures d'accueil) pour résoudre les problèmes (risque d'acharnement pédagogique). Certains membres du groupe estiment que les parents posent également des exigences matérielles (trop?) sévères en matière d'infrastructure et d'alimentation.

Les risques liés à ces exigences qualitatives sont d'une part ceux liés à une approche trop fortement

pédagogique, ce qui implique une attention accordée de façon unilatérale à la place et au rôle de l'éducateur. D'autre part, l'enfant et la structure d'accueil risquent tous deux de subir des demandes trop élevées.

Plutôt qu'être des clients, les parents devraient devenir des partenaires participant à la structure en question. Cela renforcerait la confiance et l'engagement des parents et permettrait de maintenir des exigences réalistes. Le Toekomstgroep formule quelques idées en la matière: la définition d'un ensemble de base peut permettre d'éviter toute attente démesurée des parents; grâce à la concertation, les parents peuvent jouer un rôle dans le cadre de la structure d'accueil; les parents peuvent aussi s'impliquer concrètement à son fonctionnement. Tout le défi consistera à atteindre cet objectif en collaboration avec des parents confrontés à un problème de manque de temps.

La qualité par les compétences

Dans un proche avenir, on exigera énormément de choses de l'accompagnateur d'une structure d'accueil pour enfants. On le note d'ailleurs déjà au niveau du profil professionnel défini par le SERV et se situant au même niveau que celui d'une maîtresse d'école maternelle. Les hautes exigences imposées par le secteur dans le cadre de ce profil professionnel contrastent totalement avec la formation dont ont bénéficié jusqu'à présent les accompagnateurs des structures d'accueil flamandes. On estime que 75% des accompagnateurs qui travaillent avec des enfants ne disposent pas du moindre diplôme. Une partie d'entre eux (les accompagnateurs de structures d'accueil parascolaires) ont suivi une brève formation de deux mois. Les parents d'accueil ont pour leur part, dans le meilleur des cas, reçu une formation de quelques jours. Le certificat d'aptitude de prise en charge d'enfants dont disposent les 25% restants se situe en outre très en deçà du niveau de ceux distribués par d'autres pays européens, au niveau d'une septième année d'enseignement professionnel. Le rapport Starting Strong (2001, p151) de l'OCDE qualifie même le degré de formation des accompagnateurs des structures d'accueil pour enfants de Flandre de "problématique".

Certains membres mettent toutefois en garde contre toute forme de "fétichisme des diplômes". Tout ne peut pas être résolu en exigeant des diplômes supérieurs. Le but n'est pas d'engager des accompagnateurs qui ont emmagasiné davantage de connaissances.

A l'avenir, les accompagnateurs des structures d'accueil pour enfants devront être en mesure de réfléchir à leur pratique éducative. Cette attitude est nécessaire si l'on tient à remettre sans cesse en question son propre fonctionnement et ainsi être en mesure de réagir à de nouveaux besoins et à de nouvelles exigences des enfants et des parents. La formation et la reconnaissance des compétences jouent un rôle important dans cette optique. Le nouveau système EVC (Eerder Verworven Competenties -Compétences Anciennement Acquis) peut offrir une solution en la matière. La masse de personnes sans diplôme travaillant dans le cadre des structures d'accueil pourrait, grâce à ce système, intégrer un parcours de formation tenant compte de leur expérience et des compétences acquises en chemin. Parallèlement, ce parcours mènerait aussi à la délivrance d'un certificat, ce qui améliorerait les opportunités de carrière de ce groupe de personnes.

Une seule norme et un seul système de qualité

Avec l'entrée en vigueur du "décret qualité" pour le secteur subsidié, les structures pourront procéder à leurs propres choix quant à la façon dont elles souhaitent appliquer cette notion de qualité. On pose malheureusement des exigences qualitatives différentes aux structures indépendantes et subsidiées, ce qui entraîne une certaine confusion pour les parents et s'avère difficile à défendre du point de vue de l'enfant. Afin de continuer à bâtir sur sa force actuelle, le Toekomstgroep propose de maintenir le système de qualité centralisé. Certains membres mettent en garde contre des systèmes d'évaluation de nature trop bureaucratique.

4. Le financement

D'après les estimations du Toekomstgroep, les moyens actuels sont trop limités. Dans les années à venir, il va falloir procéder à d'importantes injections financières dans le secteur des structures d'accueil pour enfants, non seulement pour financer la croissance escomptée mais aussi pour rendre le secteur plus viable à long terme. Si, dans les années à venir, on tient à garantir le nombre de places actuellement occupées par les mères d'accueil, il faudra en tous cas disposer d'énormément d'argent. D'une part pour rémunérer les familles d'accueil bénéficiant désormais du statut de salarié et d'autre part pour soutenir les nouvelles initiatives destinées à compenser la réduction du nombre de places disponibles chez les parents d'accueil.

Les structures d'accueil indépendantes connaissent elles aussi des problèmes de continuité: la gestion d'un accueil de qualité sans l'aide des autorités publiques est loin d'être évidente.

Il faudra aussi parallèlement relever un autre défi, en l'occurrence celui de l'affectation efficace des moyens disponibles. Le Toekomstgroep se pose des questions en constatant la grande différence de traitement entre les structures d'accueil indépendantes et les structures subsidiées. Il va falloir se lancer à la recherche de méthodes permettant de supprimer cette différence financière, car celle-ci ne fait que favoriser la dualisation de la société.

Le principe du financement par enveloppes est soutenu par tous les membres. Le Toekomstgroep plaide pour qu'au sein de ce système, l'on tienne compte de la nature de l'accueil proposé. Des incitants axés sur les besoins doivent promouvoir les structures proposant du travail sur mesure et répondant de manière créative aux nouvelles évolutions et aux nouvelles tendances.

Le choix des paramètres doit être tel que ceux-ci stimulent la diversité au sein des structures.

Il faudrait par exemple pourvoir attribuer des "incentives" aux structures qui organisent à la fois un accueil de type crèche et de type parascolaire, qui prennent en charge des enfants malades ou qui assurent un accueil plus souple.

Le financement doit être assuré selon le principe de la solidarité de tous les contribuables: salariés, indépendants et retraités. Le financement du système d'accueil par la sécurité sociale et donc via le coût salarial est rejeté dans la mesure où ce système ne répartit pas la charge de cet accueil de façon homogène entre toutes les couches de la société.

Le Toekomstgroep estime qu'il n'est pas nécessaire de rendre les structures d'accueil gratuites. Les parents continueront à payer une partie de leurs coûts, mais il faudra aussi prévoir un système de contribution en fonction des revenus tenant compte des moyens financiers du ménage et garantissant donc l'accessibilité de ce système.

Etant donné l'importance de l'apport financier qui sera nécessaire dans un proche avenir, plusieurs membres du Toekomstgroep proposent également certains investissements d'entreprises individuelles. Cela s'inscrit parfaitement dans le cadre de la tendance socio-mercantile actuelle de prise en charge des enfants. D'autres membres craignent au contraire un impact trop important de l'employeur.

Le Toekomstgroep ne s'est pas prononcé quant aux proportions respectives des différents bailleurs de fonds. Il est toutefois parfaitement conscient du fait qu'il s'agit là d'une question vraiment cruciale.